

# Association pour la Défense du Norvégien (ADN)

22 Rue de la Boulaise  
71260 Viré

## Procès-verbal de l'assemblée générale constitutive du 31 octobre 2022

Le 31 octobre 2022 à 14 heures, les fondateurs de l'association pour la défense du Norvégien (ADN) se sont réunis en assemblée générale constitutive à la Maison des associations Adresse Ville.

Sont Présents :

Mr Bony Olivier, adresse 22 rue de la Boulaise 71260 Viré  
Mme Bony Marie-France, adresse 22 rue de la Boulaise 71260 Viré  
Mme Throude Brigitte, adresse 72 chemin de la Sert 30500 Saint Julien de Cassagnas  
Mme Magrey Marielle, adresse 27 rue de la croix des vignes 95640 Marines  
Dr François Marie-Pierre, adresse 31 rue Pasteur 54200 Dommartin- lès-Toul.

L'assemblée générale désigne Olivier Bony en qualité de président de séance et Marielle Magrey en qualité de secrétaire de séance.

Le président de séance met à la disposition des présents le projet de statuts de l'association et l'état des actes passés pour le compte de l'association en formation.

Puis il rappelle que l'assemblée générale constitutive est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- présentation du projet de constitution de l'association ;
- présentation du projet de statuts ;
- adoption des statuts ;
- désignation des premiers membres du conseil ;
- reprises des actes passés pour le compte de l'association en formation ;
- pouvoirs en vue des formalités de déclaration et publication.

Enfin, le président expose les motifs du projet de création de l'association et commente le projet de statuts.

Il ouvre la discussion. Un débat s'instaure entre les membres de l'assemblée.

Après quoi, personne ne demandant plus la parole, le président met successivement aux voix les délibérations suivantes.

**1<sup>ère</sup> délibération** : L'assemblée générale adopte les statuts dont le projet lui a été soumis.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

**2<sup>ème</sup> délibération** : L'assemblée générale constitutive désigne en qualité de premiers membres du conseil

- Président et Secrétaire : Mr Bony Olivier, nationalité Française, adresse 22 rue de la Boulaise - 71260Viré, profession viticulteur, éleveur félin.
- Trésorière : Mme Throude Brigitte, nationalité Française, adresse 72 rue de la Sert - 30500 Saint Julien de Cassagnas, profession retraitée.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

**3<sup>ème</sup> délibération** : L'assemblée générale constate qu'aucun acte n'a été passé pour le compte de l'association en formation.

**4<sup>ème</sup> délibération** : L'assemblée générale donne tous pouvoirs au président, M. BONY Olivier, en vue des formalités de déclaration et publication.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité

Conformément aux statuts, cette désignation est faite pour une durée expirant lors de l'assemblée générale qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023.

Les membres du conseil ainsi désignés acceptent leurs fonctions

**M. BONY Olivier**

Président

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized letter 'B' followed by a horizontal line and a vertical stroke on the right side.